
SINERGY INFRASTRUCTURE SA

COMPTES 2023



Compte de profits et pertes de l'exercice 2023

	2023	2022
	CHF	CHF
Droit d'utilisation des réseaux	24'569'177.55	23'835'397.30
Travaux de tiers et autres services	6'023'596.05	4'936'209.80
Prestations Sinergy / Commune	1'446'380.55	1'397'703.30
Autres produits	5'000.00	9'211.85
Total des produits	32'044'154.15	30'178'522.25
Achat de matériel-outillage, entretien et réparation	-2'569'604.35	-1'915'959.80
Timbre THT-services système	-6'497'659.15	-6'117'161.55
Utilisation du domaine public	-1'083'134.00	-1'126'144.05
Prestations de services	-4'242'293.90	-3'231'598.75
Charges de personnel	-8'030'437.60	-7'788'434.90
Autres charges générales	-1'360'201.75	-1'206'275.30
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	68'394.80	-420'329.00
Amortissements	-7'595'445.34	-7'749'569.13
Total des charges	-31'310'381.29	-29'555'472.48
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	733'772.86	623'049.77
Produits financiers	72'944.68	71'750.00
Charges financières	-386'572.25	-273'296.30
Charges et produits hors exploitation	0.00	0.00
Impôts	-314'401.70	-318'762.35
RESULTAT DE L'EXERCICE	105'743.59	102'741.12

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	57'372.24	1'312'694.14
Créances résultant de livraisons et de prestations	4'124'884.55	3'270'004.40
Créances envers des personnes ou entités apparentées	1'003'571.44	2'313'522.54
Provision pour pertes sur créances	-119'000.00	-82'000.00
Autres créances à court terme	1'286'068.10	2'488'945.92
Actifs de régularisation	208'445.90	186'923.25
	6'561'342.23	9'490'090.25
ACTIF IMMOBILISE		
Participations	1'844'041.00	1'844'041.00
<i>Immobilisations corporelles</i>		
- Installations et réseaux	173'119'315.30	159'080'827.19
- Autres immobilisations corporelles	7'672'198.36	7'395'892.71
	182'635'554.66	168'320'760.90
Fonds d'amortissement	-137'815'501.35	-131'009'174.01
	44'820'053.31	37'311'586.89
TOTAL DE L'ACTIF	51'381'395.54	46'801'677.14

PASSIF	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6'081'181.55	5'749'886.20
Autres dettes à court terme	375'488.96	755'449.05
Dettes envers des personnes ou entités apparentées	6'762'388.50	6'134'008.65
Passifs de régularisation	541'018.20	531'758.50
	13'760'077.21	13'171'102.40
Dettes à long terme et provisions		
Dettes à lt envers personnes/entités apparentées	6'150'000.00	8'200'000.00
Dettes à lt envers tiers	16'000'000.00	10'000'000.00
Provisions à long terme	1'447'070.00	1'412'070.00
	23'597'070.00	19'612'070.00
	37'357'147.21	32'783'172.40
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	105'743.59	102'741.12
Bénéfice reporté	489'770.74	492'166.67
Réserve spéciale	3'048'000.00	3'048'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	300'234.00	295'096.95
Réserve issue apport en capital	80'500.00	80'500.00
Capital-actions	10'000'000.00	10'000'000.00
	14'024'248.33	14'018'504.74
TOTAL DU PASSIF	51'381'395.54	46'801'677.14

NOTES	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
Créances envers des personnes ou entités apparentées		
C/C Sinergy Commerce SA	1'003'571.44	2'313'522.54
	1'003'571.44	2'313'522.54
Dettes envers des personnes ou entités apparentées		
C/C Commune de Martigny	4'712'388.50	4'084'008.65
Emprunt Commune de Martigny - part remboursable à c.t.	1'250'000.00	1'250'000.00
Emprunt Commune de Martigny-Combe - part rbt à c.t.	800'000.00	800'000.00
	6'762'388.50	6'134'008.65
Dettes à long terme envers personnes / entités apparentées		
Emprunt Commune de Martigny	3'750'000.00	5'000'000.00
Emprunt Commune de Martigny-Combe	2'400'000.00	3'200'000.00
	6'150'000.00	8'200'000.00
Dettes à long terme tiers		
Emprunt BCVs	16'000'000.00	10'000'000.00
	16'000'000.00	10'000'000.00
Provisions à long terme		
Provision caisse de retraite Pont AVS	1'374'750.00	1'339'750.00
Provision raccordements	72'320.00	72'320.00
	1'447'070.00	1'412'070.00

Annexe aux comptes 2023

31.12.23

31.12.22

1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations

2. La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 250

3. Principales participations

	% de participation	% de participation
- Participation au capital action de B-Valgrid SA valeur nominale du capital-actions CHF 12'000'000.-	0%	0%
- Participation au capital action de Valgrid SA valeur nominale du capital-actions CHF 37'000'000.-	2.66%	2.66%
- Participation de 14% au capital action de ValEole SA valeur nominale du capital-actions CHF 2'000'000.-	14%	14%
- Participation de 14% au capital action de RhôneEole SA valeur nominale du capital-actions CHF 2'250'000.-	10%	10%

4. Pas d'autres remarques à formuler

Proposition d'utilisation du bénéfice résultant du bilan au 31.12.2023

Pertes et profits reporté	CHF	489'770.74
Bénéfice de l'exercice 2023	CHF	105'743.59
	CHF	595'514.33
./.. 1ère attribution à la réserve générale (5% du bénéfice total)	CHF	5'287.20
./.. Dividende de 1 %	CHF	100'000.00
Pertes et profits reporté au 31.12.2023	CHF	490'227.13

A l'assemblée générale
de Sinergy Infrastructure SA
1920 Martigny

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
à l'assemblée générale de Sinergy Infrastructure SA, Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits et annexe) de Sinergy Infrastructure SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Martigny, le 23 avril 2024

NOFIVAL SA



Julien Monod

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Mathias Pellaud

Réviseur agréé

DINI & ASSOCIÉS SA



Philippe Dini

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Daniel Murisier

Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice